



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 4 MARS 2016

Présents : Enseignants : M. OUDOT (président du conseil),
M^{mes} DUCHÈNE-COSTILLE, LEO

Municipalité : M. BELLEVILLE, Maire de Sennecey lès Dijon
Mme ARNOULD, Adjointe aux Affaires Scolaires
M. MARTIN, Conseiller municipal

Représentants des parents d'élèves :

Mmes KEBRIT, LAROCHE, PELTRET
M. SIDOT

Excusés : Mme MANZONI, Inspectrice de l'Éducation Nationale
M. BEAUX, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
Mmes EVE-VERAN et MADONNA, représentantes des parents d'élèves

MESURES DE SÉCURISATION DE L'ÉCOLE, PRÉSENTATION DU PPMS:

Plusieurs dangers peuvent amener les enseignants de l'école à prendre sous l'autorité du directeur des mesures de sécurisation spécifiques. Ces mesures sont inscrites dans ce qu'il est convenu d'appeler le PPMS, ou Plan Particulier de Mise en Sécurité. Selon le danger, les mesures prises seront différentes et adaptées:

- en cas d'incendie, une alarme spécifique est déclenchée et les occupants de l'école sont rapidement évacués dans la cour. Un exercice est réalisé trois fois par an.
- en cas d'incident extérieur, comme par exemple un camion-citerne de produits toxiques qui se renverserait sur un axe de circulation proche, le confinement consiste à rassembler tous les occupants dans un lieu spécifique de l'école et à s'y calfeutrer du mieux possible en attendant les secours. Le moyen d'alerte est un signal de type corne de brume et le lieu de confinement choisi est le gymnase qui comporte peu d'ouvertures. M. le Maire rappelle que sur la commune deux dangers sont identifiés au plan « Risques majeurs », celui du renversement d'un véhicule dangereux, et celui de la rétractation des argiles, seul le premier pouvant impacter l'école de façon imprévue. Un exercice de confinement a eu lieu au premier trimestre.
- suite aux récents attentats, les autorités de l'Etat ont estimé nécessaire que chaque école se dote d'un plan particulier avec pour objectif, en cas d'intrusion, de faire évacuer l'école et de se rendre dans un lieu précis connu des services de secours et municipaux le plus rapidement et le plus discrètement possible. Des exercices ont donc été réalisés récemment dans toutes les écoles de France, en collaboration avec la gendarmerie et les services de l'Etat spécifiques aux alertes-attentats.

A l'école maternelle de la Fontaine, le signal d'évacuation a été donné par des coups de sifflet, mais il a été peu audible. Les enfants ont quitté les locaux avec les adultes responsables, sont passés par la cour pour prendre le petit chemin derrière la haie pour se regrouper finalement sur une petite place (impasse) rue Jacques Anquetil. Ce lieu a été retenu pour sa taille permettant de regrouper tous les enfants en toute sécurité loin de la circulation, mais également pour sa facilité d'accès par les services de secours. Pour canaliser les petits, Isabelle a utilisé une corde que chaque enfant tenait. En 2 minutes les enfants étaient hors de vue et en 5 minutes ils étaient au point de rassemblement. Les gendarmes qui devaient participer à l'exercice ont malheureusement été retenus ailleurs par leur devoir.

Un « débriefing » a eu lieu à la suite de cet exercice avec M Clair, secrétaire général de la Mairie, ainsi que Mme Boubault responsable des services périscolaires. Si l'exercice s'est bien déroulé, il est néanmoins ressorti que le signal à l'aide d'un sifflet n'est pas audible dans toute l'école. Ce pourrait donc être l'alarme-incendie qui serait utilisée pour distinguer le signal d'évacuation de celui du confinement donné à la corne de brume.

LE PROJET D'ÉCOLE EN COURS, POINT D'ÉTAPE ET SUITE:

Le projet d'école cette année est axé sur le jeu, et particulièrement sur les jeux de table traditionnels tels que le Mikado, les dominos, les jeux de loto ou de cartes, etc. Les enfants ont donc appris à jouer à plusieurs de ces jeux en classe. Comme il est désormais traditionnel à l'école maternelle, les parents sont invités à participer au projet. Des ateliers de jeu avec les parents sont donc organisés les mercredis 9 et 16 mars dans toutes les classes. Mme Duchêne indique que des personnes âgées de la commune ont été invitées à se joindre aux enfants et viendront lors des seconds ateliers. M. Oudot précise que la moitié des familles de l'école se sont inscrites à ces deux rendez-vous.

En vue de préparer la kermesse de la fin de l'année, une réunion de préparation aura lieu à l'école le vendredi 1er avril à 18h. Tous les parents intéressés par l'organisation et qui voudront s'y impliquer sont conviés à y assister. Il s'agira d'élaborer le contenu précis de la kermesse et les jeux qui y seront organisés, avec l'idée de fabriquer à l'école quelques modèles géants des jeux de table traditionnels que les enfants auront pratiqués en amont. Des ateliers de fabrication de ces jeux seraient organisés avec les parents courant mai.

Enfin, la kermesse aura lieu le vendredi 10 juin de 17h à 19h.

Pour terminer avec le projet d'école, M. Oudot explique que les parcours de motricité qui ont lieu d'habitude le lundi sont suspendus pour l'instant tant que les Grands (qui en temps normal montent le parcours le vendredi) vont à la piscine, et reprendront donc début avril. A ce sujet, Mme Arnould exprime le souhait de la municipalité que ces parcours puissent dès l'année scolaire prochaine être faits un autre jour, pour des raisons complexes qui faciliteraient le travail des personnels de la Commune, et permettraient d'éventuellement utiliser le gymnase le week-end en faveur des associations. Le gymnase pourrait être libéré pour l'école le jeudi soir afin d'y laisser le parcours monté pour le lendemain. M. Oudot n'y voit pas d'inconvénient et après une rapide consultation des enseignants présents répond favorablement à la demande.

M. Oudot exprime également ses remerciements à la municipalité d'avoir fait le choix financier de permettre que les enfants de l'école maternelle en particulier puissent retourner cette année à la piscine: si l'activité a été un peu difficile à lancer pour la reprise, elle est extrêmement profitable aux enfants qui depuis plusieurs semaines ont perdu toute appréhension excessive et gagné dans l'eau en aisance et en autonomie.

CARNAVAL:

Il avait été prévu de fêter carnaval le mardi 1er mars à l'école dans l'espoir d'avoir les faveurs de la météo. Après avoir goûté bugnes et autres fantaisies préparées par les parents, tous les enfants de l'école se sont retrouvés dans le gymnase pour montrer leurs costumes et faire une grande fête dansante. En milieu de matinée le ciel s'est éclairci et le temps s'est réchauffé, les enfants ont donc pu parader dans Sennecey jusqu'à la place St Maurice puis passer par l'école élémentaire.

L'équipe de l'école remercie toutes les familles qui se sont investies dans la confection de toutes ces excellentes « fantaisies ».

POINT SUR LES EFFECTIFS ET NOUVELLES APRÈS LA RÉUNION DU CTSD:

Les effectifs prévus par M. Oudot pour l'année prochaine, s'ils sont peu élevés, le sont néanmoins suffisamment pour que l'école ne soit pas concernée l'année prochaine par une mesure de « carte scolaire ». Ceci a été confirmé en Comité Technique puis en Conseil Départemental. Les prévisions pour la rentrée de septembre 2016 sont donc pour l'instant de 21 grands, 21 moyens et environ 20 petits, soit un total de 62 enfants. Mais il faut que ces chiffres restent d'actualité.

M. le Maire précise que les premiers logements du nouveau quartier devraient ouvrir au premier semestre 2018, et que quelques inscriptions pourraient éventuellement arriver à la rentrée de septembre 2017.

DATES DIVERSES

Important: l'école sera fermée pour le pont de l'ascension soit le vendredi 6 mai.

Ateliers de jeux : 9 et 16 mars à l'école.

Réunion de préparation de la kermesse : vendredi 1er avril à 18h à l'école.

Kermesse de l'école: vendredi 10 juin de 17h à 19h (plus l'après-midi de préparation pour les volontaires).

Les inscriptions pour la rentrée 2016 auront lieu dans la semaine du 17 au 20 mai sur rendez-vous.

La visite de l'école pour les nouveaux arrivants aura lieu le samedi 25 juin à 10h.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h.

Le président du Conseil d'école, Pascal OUDOT

La secrétaire de séance, Stéphanie LAROCHE